



SELECTION aux CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017 MINIME - ESPOIR - GLISSE

Principe 1 : Nombre d'épreuves

La sélection se fera sur des épreuves Sélective de Ligue (SL) et Sélective Inter-Ligue (SIL) se déroulant entre le 28 janvier et le 05 juin.

- Pour les Optimist: 2 SL et 1 SIL seront programmées;
- Pour les Laser: 3 SL et 2 SIL seront programmées;
- Pour les 420 : 4 SL et 2 SIL seront programmées;
- Pour la Flotte Collective Solitaire Glisse (FCDG): 2 SL seront programmées;
- Pour la Flotte Collective Double (FCDD) et solitaire (FCDS): 1 SL en FCDS et 2 SL en FCDD sont programmées;
- Pour la Flotte Collective Catamaran, sélections sur dossier par la commission sportive;
- Pour les Habitables Esprit Flotte Collective : (voir règlement particulier).

Principe 2 : Classement

- L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat);
- Pour être sélectionnables, les coureurs devront être licenciés en Île de France. Exception faite pour les séries double, dont un Francilien viendrait à former un équipage avec un coureur d'une autre Ligue. Le classement est ouvert à tous les coureurs ayant couru au moins une épreuve sélective en Île de France, en règle avec la FFV (licence) et la classe concernée;
- Les coureurs licenciés des autres ligues peuvent participer aux épreuves mais ils ne seront pas Inclus dans le classement des sélections au Championnat de France. Cependant pour l'attribution des points, ces coureurs ne sont pas retirés du classement de chaque épreuve;
- Pour les doubles, classement par équipage. En cas de changement d'équipier, il y aura ouverture d'un nouveau classement. Si l'un d'entre eux n'est pas minime ou espoir, pas de classement;
- Pour les Optimist : les points dans chaque épreuve seront déterminés à partir du classement Minimes. Dans le cas d'un départ commun Minimes et Benjamins, il devra donc être fait une extraction du classement "scratch", mais en gardant dans le classement les Minimes licenciés dans une autre Ligue.
- Pour les autres séries, il n'y aura pas extraction du classement des "Espoirs" pour le calcul des points;
- Si 4 SL sont courues, la plus mauvaise sera retirée (classement sur les 3 meilleures);
- Si 3 SIL sont courues, la plus mauvaise sera retirée;
- Pour les coureurs franciliens entraînés en Pôle Esprit et qui peuvent avoir du mal à participer aux SL en Île de France, ils pourront demander au Président de la Ligue Île de France de Voile à figurer dans les "invitations". Ceci ne constitue pas une garantie de sélection. En cas de concurrence entre un coureur issu d'un Pôle Esprit, et un coureur de ligue, ils seront présentés aux "invitations" dans l'ordre du classement national.
- Pour les flottes collectives le classement est effectué par la Ligue. Pour les autres séries, le classement est effectué par les délégués de chaque série support, sous la responsabilité de la Ligue.
- Dans le cas où aucune épreuve de sélections n'a pu être validée, la sélection sera faite en respectant nos quotas, par la Commission Sportive.

Principe 3 : Calcul des points

- Pour les **Optimist**, les **420** et les **Laser**, le nombre de points obtenus à une épreuve sera calculé par la formule suivante :

$$\text{Pts} = \frac{(\text{PtsPremier} - \text{PtsDernier}) \times (\text{Nb Classés} - \text{Place})}{(\text{Nb Classés} + \text{Place} - 2)} + \text{PtsDernier}$$

	Sélective Inter-Ligues		Sélective de Ligue	
	Pts Premier	Pts dernier	Pts Premier	Pts dernier
OPTIMIST	1500	10	500	10
420	200	1	200	1
LASER	200	100	100	50

- Pour les **Flottes Collectives**, le classement sera obtenu en additionnant les points de chaque compétition (1^{er} : 1 point, 2^{eme} : 2 ...). Un coureur ne participant pas à une épreuve obtiendra le même nombre de points que le dernier classé à cette épreuve.
- En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés selon les modalités du chapitre A8 des RCV.

Calendrier 2017

OPTIMIST	Grade	Date	Club
SL	5A	12-mars	78012 – CV ST QUENTIN
SL	5A	23-avr	94013 – US CRETEIL
SIL	4	3-4-5-juin	50016 - EV CHERBOURG

420	Grade	Date	Club
SL	5A	05-mars	91003 – ASCE VOILE ESPAR CORBEIL
SL	5A	12-mars	95002 - SN ENGHIEU
SL	5A	19-avr	91015 - LS VIGNEUX
SL	5A	14-mai	78012 – CV ST QUENTIN
SIL	5A	25-26-mars	78034 - CVML
SIL	5A	3-4-5-juin	76025 - SNPH LE HAVRE

LASER	Grade	Date	Club
SL	5A	18-19 mars	78012 – CV ST QUENTIN
SL	5A	26-mars	91011 - CN VIRY CHATILLON
SL	5A	14-mai	94013 - US CRETEIL
SIL	4	18-19 février	50016 - EV CHERBOURG
SIL	4	22-23 avril	14006 - DEAUVILLE YC

FLOTTE COLLECTIVE	FCDG		
	Grade	Date	Club
SL	5A	26-mars	95002 - SN ENGHIEU
SL	5A	23-avr	78012 – CV ST QUENTIN

FLOTTE COLLECTIVE	FCDS-FCDD		
	Grade	Date	Club
SIL	4	13-14 mai	91011 - CN VIRY CHATILLON
SL	5A en FCDD	23-avr	78012 – CV ST QUENTIN